



EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

N° 31/2026

DÉSIGNATION DES MEMBRES
DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le deux avril deux mil vingt-six à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, Maire.

	P	A		P	A
DESHAYES François	X		GRIMALDI Julien	X	
LONGA Xavier	X		ROFFINI Émilie	X	
DOUTRIAUX Nola	X		MARCHE Julien	X	
MONTARNAL Christian	X		LACROIX Christiane	X	
PIGEON Isabelle	X		LAFITTE Gérard	X	
SARAGONI Laurent	X		TANGUY DELATOUR Élodie	X	
LEMONNIER Valérie	X		ALCALDE Stéphane	X	
PIERDON Rodolphe	X		LEBRET Claude		X
TAUZY Lydia		X	STOKWIELDER Noor	X	
DROBIEUX Vanessa	X		BROUTIN Patrick	X	
BARGUE Thibault	X		DARONDEAU Estelle	X	
MOULA Angéline	X				
DESCHAMPS David	X				
LEMYZE Laetitia	X				
DELMOTTE Fabien		X			
ROBIDET Christine	X				

P = Présent ; A = Absent

Procuration(s) : Lydia TAUZY pouvoir à François DESHAYES, Fabien DELMOTTE pouvoir à David DESCHAMPS, Claude LEBRET pouvoir à Patrick BROUTIN.

Secrétaire de séance : Xavier LONGA.

Absent sans procuration :

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Procurations	Nombre de Votants	Date de Convocation
27	24	3	27	27/03/2026



Considérant que Monsieur le Maire expose que : « L'article 1650 du code général des impôts précise, en son paragraphe 3, que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du Conseil municipal, et que les nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseils municipaux.

Il nous rappelle que la commission, outre le Maire, ou son adjoint délégué, Monsieur Xavier LONGA, qui en assure la présidence, est composée dans notre commune de huit 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

Les commissaires titulaires ainsi que les suppléants sont désignés par ses soins au vu d'une liste de 16 contribuables susceptibles de devenir titulaires et de 16 contribuables susceptibles de devenir suppléants.

Cette liste de présentation est dressée par le conseil municipal. Ce dernier devra veiller à ce que les candidats commissaires et leurs suppléants remplissent les conditions requises. Le territoire boisé de notre commune étant supérieur à 100 Ha, il conviendra de proposer des propriétaires de bois et forêts.

Afin d'éviter toute distorsion dans la présentation de nos administrés, le Directeur des Services Fiscaux souhaite que les personnes retenues soient groupées selon la catégorie des contribuables qu'elles sont appelées à représenter (locataires, propriétaires foncier bâti ou non bâti, professionnels, propriétaire de bois) ».

Considérant qu'il convient de désigner :

- 16 postulants « titulaires » dont 2 doivent être domiciliés à l'extérieur de la commune
- 16 postulants « suppléants » dont 2 doivent être domiciliés à l'extérieur de la commune

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE les membres de la commission communale des impôts directs comme présenté dans le tableau ci-dessous**

TITULAIRES			SUPPLÉANTS	
1	Nola DOUTRIAUX		Laetitia LEMYZE	
2	Christian MONTARNAL		David DESCHAMPS	
3	Isabelle PIGEON		François-Pierre GUIGNARD	Ext
4	Laurent SARAGONI		Maurice TRANIER	Loc
5	Valérie LEMONNIER		Fabien DELMOTTE	
6	Rodolphe PIERDON		Gérard LAFITTE	Loc
7	Christine ROBIDET		Émilie ROFFINI	
8	Claude LEBRET		Julien GRIMALDI	
9	Vanessa DROBIEUX		Patrick BROUTIN	
10	Noor STOKWIELDER		Isabelle DOMENECH	
11	Lydia TAUZY		Christiane LACROIX	
12	Angéline MOULA		Stéphane ALCALDE	
13	Philippe VERNIER	Prop	Estelle DARONDEAU	
14	Sabine MAINGARD	Bois	Alvaro PEREIRA	Prof
15	Eric SAK	Ext	Julien MARCHE	
16	Jean-Jacques REYMOND	Prof	Pascal FONTAINE	Prop

Coye-la-Forêt, le 7 avril 2026

Le secrétaire de séance,
Xavier LONGA

Le Maire,
François DESHAYES




